



## Cercle Europe & Economie Sociale

## Echange avec Santina Bertulessi

*Cheffe de cabinet adjointe du commissaire  
Nicolas Schmit*

9 juillet 2021

*Le 9 juillet 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir Santina Bertulessi, cheffe de cabinet adjointe du commissaire Schmit, en charge notamment de la coordination du socle européen des droits sociaux et du futur Plan d'action sur l'économie sociale.*

- **Le Plan d'action sur le Socle européen des droits sociaux**

Le 4 mars 2021, la Commission a adopté son plan d'action concernant le Socle européen des droits sociaux et la mise en place de ses principes. Ce plan d'action représente une étape importante pour l'Europe sociale, ouvrant la voie au Sommet de Porto.

Ce plan d'action dévoile une vision à long terme à horizon 2030 avec une véritable feuille de route vers une économie plus inclusive. Il propose des solutions tout en intégrant les transitions importantes que seront le numérique et l'écologie, en portant une attention particulière aux personnes vulnérables, particulièrement concernant l'emploi et le marché.

Le Plan répond aussi aux conséquences de la pandémie au niveau social, mais aussi d'une décennie qui a vu s'accroître les inégalités, les bas salaires, les retraites diminuées. Ces difficultés sociales ont eu pour conséquence une perte de confiance envers la politique mais aussi envers l'UE. Il était donc nécessaire d'y répondre et d'avoir une véritable ambition sociale.

Le Plan d'action a fixé 3 objectifs à atteindre à l'horizon 2030 :

- (i) Au moins 78 % des personnes âgées de 20 à 64 ans devraient avoir un emploi ;
- (ii) Au moins 60 % des adultes devraient participer à des activités de formation chaque année ;
- (iii) Le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale devrait diminuer d'au moins 15 millions.

D'autres mesures ont déjà été mises en place pour concrètement appliquer les principes du Socle avant le plan d'action : garantie jeunesse, et d'autres comme le compte d'apprentissage, la proposition sur les travailleurs des plateformes, sur le revenu minimum, et les soins de longue durée.

- **Le Sommet de Porto**

Le Sommet de Porto est venu concrètement appuyer ce plan d'action. Cela faisait des années qu'il n'y avait pas eu de grand sommet social. Tous les Etats membres se sont retrouvés autour du Socle pour faire de lui l'instrument fondamental dans le cadre de la reprise. Porto a défini l'agenda social de l'UE pour la prochaine décennie.

Le Socle sera désormais au centre des actions pour la résilience et la reprise. Les mesures sociales auront donc une place dans les plans de relance des Etats membres. Les objectifs européens sont en train d'être chiffrés au niveau local, avec des indicateurs sous le *social scoreboard*. Cela permettra de mesurer le progrès social avec le Semestre, dont le Socle est au centre.

Avec Porto, un point régulier à haut niveau sur les questions sociales sera maintenant fait, en plus du suivi de l'impact social du plan de relance. Porto et le Plan d'action sont donc des guides avec les outils pour le futur de l'Europe sociale.

- **Le futur Plan d'action sur l'économie sociale**

La question de l'économie sociale est très importante pour le commissaire Schmit, qui connaît bien ce milieu. Surtout, il pense que l'ESS doit être incluse dans la réalisation de l'Europe sociale, particulièrement après cette crise, car c'est une forme d'organisation qui est dotée des outils nécessaires pour faire face à ces défis. La pandémie a été particulièrement révélatrice des atouts de l'ESS.

La crise a aussi montré le besoin de collectif et de social dont l'Europe manquait parfois et dont les acteurs de l'ESS ont fait preuve. Cette dynamique de développement plus durable et équitable met donc automatiquement au centre l'ESS. Le Plan d'action trouve ses fondements dans cette évidence.

Le Plan d'action veut se focaliser sur les entreprises de l'ESS, en partant du constat que l'ESS a un potentiel inexploité que l'on doit renforcer. Il sera présenté fin novembre et donnera le signal politique que l'ESS est une économie et une réalité concrète qui marche, que c'est un modèle moderne et efficace, avec des réseaux enracinés et territoriaux, des dimensions de plus en plus importantes, notamment dans les zones rurales, et que la Commission veut appuyer.

Voici les grands éléments sur lesquels la Commission travaille et qui devraient être présents dans le Plan d'action :

- Revoir l'initiative *social business* : créer des écosystèmes et identifier des cadres de politiques, d'actions, de financements ;
- Sensibiliser sur le rôle de l'ESS : avec un accent sur les jeunes, en poussant par des politiques, des fonds précis sur ces questions avec notamment l'éducation ;
- Améliorer l'accès aux financements : plusieurs instruments sont disponibles mais souvent trop complexes à utiliser ; les acteurs ont toujours des difficultés, avec un déficit estimé de 6.7 milliards d'euros dans l'allocation. Il faudra trouver des moyens pour favoriser cet accès (point d'accès unique, discussion aussi avec la BEL...) ;
- Revoir les aide d'Etat : une évaluation des SIEG va être menée, mais d'autres questions doivent être abordées car il existe un vrai problème d'accès aux marchés publics (marché public socialement responsable, renforcement du rôle des administrations territoriales) ;
- Affirmer la dimension internationale de l'ESS dans le cadre notamment des ODD des Nations Unies, mais aussi de l'OIT ou encore de l'aide au développement.

## • Les autres points évoqués

D'autres sujets ont été évoqués durant l'échange notamment concernant la part du social dans le Plan de relance et de résilience.

Sur ce point, une vraie bataille sur les questions de dépenses, d'allocation des ressources européennes, fait aujourd'hui débat. Si le plan de relance est véritablement social et crée une économie plus résiliente, alors il sera évidemment plus facile à l'avenir de s'accorder à nouveau sur des emprunts communs.

La Commission sortira un acte délégué social sur le suivi de la mise en place du plan de relance pour calculer la quantité de ressources placées dans le social par chaque pays, pour suivre la mise en œuvre. Cela permettra de pouvoir dire que le plan de relance mis en place a conduit à la mise en place de certaines mesures sociales concrètes.

Sur l'accès aux financements qui sera abordé dans le Plan d'action sur l'ESS, malgré une grosse amélioration avec l'ESF+, plusieurs membres ont toujours des problèmes d'accès, notamment pour les petites structures. La Commission consulte et travaille avec les acteurs locaux pour améliorer cet accès et traitera ce point avec la plus grande attention.

Sur la question centrale d'une éventuelle définition de l'économie sociale dans le futur Plan d'action, elle sera abordée sous un angle évitant la question du statut des structure qui n'avancera jamais. Des questions de labélisation pourront aussi être abordées.

Enfin autour de la future présidence française, il faut une approche incitative pour que le Social soit de nouveau tout en haut des priorités, avec pourquoi pas un nouveau grand Sommet social (volonté d'annualiser cette question). La Commission travaille déjà avec Paris sur certaines questions, la France étant un élément moteur sur le social notamment sur le Socle mais aussi sur l'ESS et les jeunes. Les acteurs de l'ESS doivent pousser leurs gouvernants pour que ces questions soient tout en haut de l'agenda.

Enfin la présidence française sera l'occasion de peut-être clôturer des questions importantes, dont le salaire minimum ou l'encadrement des plateformes.